

Pôle citoyenneté
10 avenue Salvador-Allende
93270 SEVRAN
Tel : 01 41 52 41 50
Mail : pcityennete@ville-sevran.fr

Sevran, le 27 décembre 2018

**Compte rendu de la réunion publique du comité de quartier des Sablons
13 décembre 2018 à 19h30 dans le restaurant scolaire de l'école Robert-Desnos**

Présents:

- M. Portel, Adjoint au Maire en charge des politiques de l'habitat et du logement, de la rénovation urbaine et de l'assainissement ; élu référent co-président du comité de quartier,
- M. Mériguet, Conseiller municipal délégué en charge des achats, des marchés publics et du suivi des projets de la ville
- Mme Devescovi, Cheffe de Projet innovation urbaine,
- Mme Lechlech, co-présidente du comité de quartier

7 conseillers de quartier et 29 personnes habitant le quartier

Excusés :

- M. Adolphe, Adjoint au Maire en charge de la démocratie locale, de la vie associative et des fêtes et cérémonies
- Mme Chauvet, Conseillère municipale déléguée en charge de la petite enfance et des PMI

1 Point d'étape sur le Projet Cycle Terre

Mme Devescovi, chargée de projet, fait une présentation, dont les éléments sont également présentés dans les documents ci-contre :

- https://aecc.hypotheses.org/files/2018/10/Cycle_terre_dossier_presse.pdf
- <http://www.grandparisamenagement.fr/cycle-terre-demonstrateur-industriel-pour-la-ville-durable/>
- <https://www.cycle-terre.eu/#>

Echanges avec les habitants du quartier :

- Outre l'emplacement de la future fabrique, les principales questions portent sur les sujets suivants :
 - les émissions de poussière,
 - la circulation des camions,
 - le bruit.

Il est répondu en séance que :

- *Le sujet de l'installation de la fabrique étant en pleine phase d'étude, ces 3 thématiques sont bien prises en compte et en cours d'études par les experts.*
 - *La question du bruit et de son impact est particulièrement étudiée compte tenu de la proximité d'un lycée et d'un collège d'une part et de la résidence Isabelle d'autre part si la localisation sur les terrains de la marine se confirmait.*
 - *La question de la circulation des camions, leur circuit et leur pollution, fait partie des critères pris en compte dans les études d'impacts. L'installation de la fabrique à Sevrans fut un argument déterminant dans la sélection du projet par l'Europe, car elle évite de longs trajets de camions. Les terres excavées des différents chantiers locaux, en particulier du métro du Grand Paris, vont devoir être évacuées, ce qui était prévu dans les différents scénarii dans toute l'Île-de-France. Ce projet permettra donc de réduire les trajets pour une part des extractions locales.*
- Question des financements :
 - *le projet est financé à 80 % par l'Europe, soit 5 millions d'euros. Les 20 % restant à charge de la ville correspondent à la valorisation des salaires des agents en charge du développement du projet (Chef de Projet innovation urbaine et Chargée de communication). Il ne s'agit donc pas de « dépenses » supplémentaires.*
- Question de la création d'emplois pour les Sevransais :
 - *la ville travaille sur ce projet avec l'association Compétences Emploi, spécialisée dans l'accompagnement de chercheurs d'emploi sur Sevrans : <https://www.ville-sevrans.fr/peif/competences-emploi/>. L'association travaille en outre en partenariat étroit avec la Mission Locale, spécialisée dans l'accompagnement des jeunes adultes : <http://mlistv.free.fr/>*
- Plusieurs habitants présents expriment leur intérêt pour le projet et posent directement la question de l'impact positif pour la ville :
 - *La chef de projet innovation urbaine répond qu'en tant que création de filière industrielle, il est attendu que le projet soit une source de création d'emplois dont pourront bénéficier les Sevransais (mais pas uniquement évidemment),*

- *le projet donne d'ores et déjà une visibilité de la ville à l'échelle européenne, puisqu'il est référencé dans les projets présentés : <https://www.uia-initiative.eu/fr/uia-cities/sevrans>,*
- *le projet est une première en Europe, il va nécessairement contribuer à l'évolution de l'image de la ville, en faisant écho notamment à son passé industriel.*

2 Le Parc de la Poudrerie

Les habitants présents s'inquiètent du devenir du parc de la Poudrerie dont la convention d'entretien par le Département prend fin en décembre 2018.

- Qu'en est-il de la suite de cette convention sachant néanmoins que le parc est classé Natura 2000 : <https://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/type/61/code/FR1112013>),
- Qu'en est-il de l'allée menant à la station du Vert-Gallant, fermée à la circulation mais qui pourrait être ré-ouverte ?,
- Signalement de barbecues de plus en plus fréquents à proximité immédiate du parc qui font craindre un accident,
- Les habitants souhaitent avoir des informations sur les obstacles à la rénovation des anciens bâtiments du parc.

3 Questions diverses

- Question globale du stationnement à Sevrans : manque de places, stationnement gênant voire interdit, mise en place de la zone bleue :
 - *La question est en effet délicate et concerne l'ensemble des pouvoirs publics en Ile-de-France. La demande de création de places de stationnement supplémentaires est paradoxale avec l'absolue nécessité de la transition écologique et de la réduction du nombre de véhicules individuels en circulation...*
- Demande de verbalisation régulière autour du marché, où les véhicules stationnent sur les trottoirs et empêchent la circulation des piétons.
- Demande d'explication sur le Charles de Gaulle Express :
 - *M. Portel explique que la détermination du Maire de Sevrans conjuguée à l'action des conseillers territoriaux de Sevrans a conduit le Président du territoire à retirer la délibération favorable au projet qu'il avait inscrit à l'ordre du jour du conseil de territoire. Par la suite, la ville de Sevrans et la ville d'Aulnay-sous-Bois se sont exprimées contre le projet au sein de leur assemblée municipale respective. C'est notamment une lettre ouverte de S. Blanchet, Maire de Sevrans, aux élus du Territoire Terre d'Envol qui a servi de catalyseur au sein du Territoire : <https://www.ville-sevrans.fr/lettre-aux-elus-du-conseil-de-territoire-de-paris-terres-denvol-0>.*

Toutefois, le projet ne relève pas des compétences des deux villes et comporte un enjeu national puisqu'il s'agit du lien entre la capitale et l'aéroport... Les élus sevransais poursuivront résolument leur action contre le CDG Express et pour l'amélioration des conditions de transport, de la régularité et des performances de la ligne de RER B.

- Question des travaux non encore réalisés aux Sablons en particulier :
 - *M. Portel explique qu'il y a urgence sur Sevrans à réaliser en priorité un certain nombre de travaux inscrits dans la maquette de l'ANRU1 dont les financements prennent fin au 30 juin 2019. En conséquence, certains autres travaux non liés à l'ANRU, comme la place Elsa Triolet, peuvent donc avoir été différés sans que la pertinence de ces travaux soit remise en cause.*
- Demande d'une meilleure actualisation des tableaux d'affichage de la ville dans le quartier qui paraissent invariablement « vides »,
- Signalement de problèmes d'éclairages dans les rues Giono et Lully qui sont régulièrement plongées dans la pénombre,
- Question sur l'aménagement du parking OSICA : nombre de places louées, nombre de places encore à aménager ;
- Demande d'un point d'étape sur le réaménagement de la place Elsa Triolet et en particulier la présence des commerçants dans le prolongement de la présentation qui fut faite en 2017,
- Question sur l'autorisation de stationnement des camionnettes apparemment professionnelles sur l'espace public ?
- Un conseiller de quartier demande pour l'allée Jacques Decour :
 - la pause de ralentisseurs et de corbeilles de rue,
 - un balayage régulier de la voie, bien que certains présents disent que le nettoyage de la voie est fait régulièrement,
 - le déplacement du circuit du bus 618 sur la rue Apollinaire ce que réfute certains présents au motif de l'étroitesse de cette voie,
- L'ensemble des habitants présents s'associe à une demande de rénovation du marquage des passages piétons du quartier ;
- Une habitante présente « rend hommage » à la ville pour le ramassage des ordures dans le quartier, tant elle observe des incivilités de toutes sortes par des habitants du quartier, de tout âge. Le sujet fait émerger une demande de médiation sur la propreté dans le quartier, en particulier le soir avec les enfants sortant des écoles et sillonnant le quartier. Cette médiation pourrait aussi se préoccuper des barbecues près du parc.

4 Création d'un groupe de travail

M. Mériguet propose alors la création d'un groupe de travail. Celui-ci pourrait apporter sa contribution sur :

- la signalisation horizontale,
- la pose de ralentisseurs,
- la pose de corbeilles de rue, en lien avec une sensibilisation des utilisateurs potentiels,
- la taille des arbres et globalement leur entretien, sujet récurrent dans le quartier,
- les aires de jeux, leur entretien et les créations dans le quartier.

Le Pôle citoyenneté rassemble les noms des personnes candidates. Ainsi, le groupe de travail est présentement ainsi constitué :

Mmes Bouly, Bourdji, Devillers, Gicquel, Lasserre, Roussel et Soligny
MM. Chauvet, Diakhite, Lardic et Prudhomme.

➤ **Fin de la réunion, pot de l'amitié**

PS : M. Farid Ben Salah ayant présenté sa candidature et le nombre de conseillers maximal n'étant pas atteint, il devient conseiller de quartier.